

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
7 AVRIL 2026

Présents : Oriane Coulon, Odile Prince, Christel Aubert-Poignot, Isabelle Mettetal, Christine Euvrard, Annabelle Saubin, Jean-Marc Savoye, Dominique Lonchamp, Eric Schaille, Emmanuel Boët, Fabien Aigrot, Guy Savoye, Jean-Pierre Cusey.

Absente excusée : Bernadette Rocamora donne procuration à Guy Savoye,

Absent : Jean-Marie Pourcelot.

Depuis 2020, le projet de budget primitif pour l'année en cours a toujours été présenté au représentant du Trésor Public pour validation, avant d'être voté par le conseil municipal. Ainsi, cette année le projet de budget pour l'année 2026 a été présenté à monsieur Nicolas Laporte, conseiller aux décideurs locaux du Trésor Public le mercredi 1^{er} avril, qui l'a corrigé et validé.

Ce budget se présente comme suit :

Au 31.12.2025, la capacité de désendettement de notre commune se montait à une année, identique à celle du département du Jura, classé excellent au niveau national. En moyenne, la capacité de désendettement des communes françaises ayant une population comprise entre 500 et 1000 habitants, est de près de 3 ans.

Les résultats de clôture de l'exercice 2025 du budget de notre commune sont les suivants :

- Investissement : déficit de - 530 714,11€.
- Fonctionnement : excédent de + 312 872,13€.
- Total 2025 : déficit de - 217 841,98€.

Au cours de l'année 2025, nous avons réglé pour 1 048 654,66€ de factures pour la construction du bâtiment multiservices et encaissé pour 376 822,62€ de subventions.

Il nous reste 404 660€ de subventions à percevoir en 2026 (Etat, Région, Département et Agence Nationale de Cohésion des Territoires), auxquelles s'ajoute le remboursement du fonds de compensation de la TVA pour environ 190 000€, qui couvrent largement le déficit de 217 841, 98€ de l'année 2025.

La situation financière de la commune est donc parfaitement maîtrisée et comme pendant les 6 premières années de notre mandat, la fiscalité communale n'augmentera pas en 2026.

Pour cette année le budget primitif sera le suivant :

- Fonctionnement dépenses : 536 110€
- Fonctionnement recettes : 536 110€
- Investissement dépenses : 1 006 232,13€
- Investissement recettes : 1 006 232,13€

Tous les documents comptables sont bien sûr consultables par tous les habitants intéressés, sur simple demande au secrétariat de mairie.

La circulation sur la RD13 entre la gare et Abergement-Saint-Jean sera réglementée de la façon suivante : du lundi 11 mai à 8h00 au mercredi 3 juin 2026 à 18h00 la circulation sera interdite à tous les véhicules.

Des déviations seront mises en place le moment venu.

RAPPEL : Le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 11 avril après-midi. Rendez-vous en mairie à 13h30. Merci de venir nombreux comme chaque année, afin de préserver notre cadre de vie propre et agréable.

Le Maire, Guy SAVOYE